LA CHARTE DU RANDONNEUR

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs.
Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage, pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau.

Nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Rester sur les sentiers
- Ne pas abandonner vos détritus
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes ni champignons
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Chaque randonneur ne laisse derrière lui que des sourires !!!

Le premier et troisième mardi de chaque mois vous pouvez nous rejoindre pour une randonnée de 8 à 12 Km. Rendez-vous à 13 h 30 pour du co-voiturage sur le parking du stade Daniel Soyer. Départ à 13 h 45 précises.

Pour tout renseignement complémentaire :
Joël et Annick SEPTSAULT : 02.43.77.38.34
Annick THUET : 02.43.77.40.19

Chers randonneuses et randonneurs,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre charmante petite ville de La Suze Sur Sarthe.
Le parcours que vous allez découvrir a été réalisé par l'Association Nature et Randonnée qui compte 120 adhérents.
Cette association créée à La Suze en 1989 par un groupe d'amoureux de la marche et de la nature a pour vocation principale de vous emmener découvrir ou redécouvrir les anciens chemins communaux, leur faune et leur flore.
Ainsi elle organise de nombreuses randonnées sur le secteur de La Suze ou dans les communes voisines.
Elle participe également à des activités de protection de l'environnement.
Au nom de la Municipalité, je tiens à remercier les bénévoles de l'Association pour tout le travail de débroussaillage qui vous permet aujourd'hui de profiter de cette belle balade « LA BOUCLE SUZERAINE ».

Emmanuel D'AILLIERES,
Maire de La Suze sur Sarthe

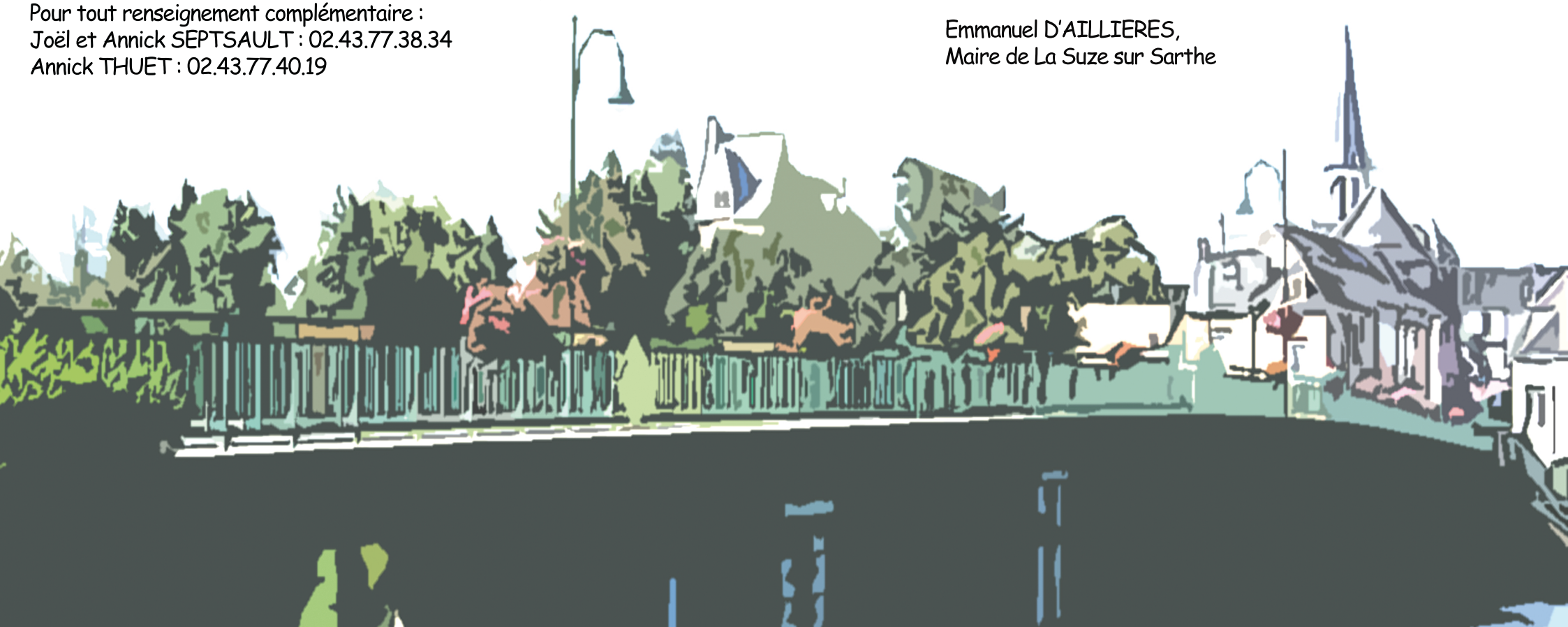

LA BOUCLE SUZERAINE – distance environ 8 km
Plusieurs variantes sont possibles pour revenir au port
Ce parcours a été réalisé en partenariat avec la mairie de La Suze
Et l'association Nature & Randonnée de La Suze
Toutes les traversées de rue se font sur les passages piétons.

Départ – du parking du port de La Suze prendre le chemin de halage
Passer à coté l'écluse - Continuer jusqu'au bout du mur de Valéo
Tourner à droite et monter le **S** dans le terrain communal, vous arrivez sur la route de Chemiré-le-Gaudin -Traverser la route presque en face sur votre droite - prendre l'entrée du champ
Puis tout de suite à gauche monter les marches et suivre la haie et descendre à l'intérieur continuer le sentier : vous arrivez sur le chemin du Loup Pendu, tourner à droite jusqu'à la route de Louplande et continuer en face le chemin du Loup Pendu .
Traverser route de Voivres-les-le-Mans, aller jusqu'à l'ancien passage à niveau et longer la ligne de chemin de fer.
Retraverser la route de Voivres pour rejoindre le trottoir de droite
Longer la cité de L'Epine jusqu'au parking communal.
Continuer sur l'ancienne route de Voivres.
Tourner à gauche , passer sous le pont SNCF,
prendre à gauche le sentier piétonnier
Au parking du stade continuer vers le complexe sportif
Prendre à gauche rue de la Maison Neuve
Au rond-point, à gauche, passer devant le garage Renault
Au cimetière, traverser la route du Mans
Continuer place Marie Curie et prendre le chemin piétonnier
Tourner à droite chemin des Trunetières . Au bout du chemin
Tourner à gauche et traverser au rond point de la déviation
Route de Roëzé prendre sur droite le chemin goudronné
Qui longe la déviation passer sous le pont, longer la Sarthe jusqu'au port.

Toute personne qui emprunte ce parcours s'engage à respecter le code de la route, la charte du randonneur et ne laisse derrière elle que des sourires !!